



# VOTRE PROGRAMME

## HYGIÈNE ET SALUBRITÉ

<b>OBJECTIFS</b>	<b>Savoir mettre en œuvre les bonnes pratiques d'hygiène et de salubrité liées aux techniques d'effraction cutanée et de perçage corporel.</b>
<b>OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES</b>	Arrêté du 12 décembre 2008 – article r-1311-3 du code de la santé publique
<b>PUBLIC VISÉ</b>	Toute personne souhaitant pratiquer les techniques de maquillage permanent et de perçage corporel
<b>PRÉ-REQUIS</b>	Être majeur
<b>DURÉE</b>	3 jours soit 21 heures
<b>PROFIL DES INTERVENANTS</b>	Diplôme universitaire en hygiène hospitalière ou professionnel exerçant dans le domaine de la santé
<b>ÉVALUATION</b>	Evaluation sous forme de questionnaire à choix multiples, test de lavage des mains (/20 points)
<b>NOMBRE DE PARTICIPANTS</b>	De 2 à 14 participants
<b>DATE (SELON CALENDRIER)</b>	Voir devis
<b>LIEU</b>	Centre de formation Pigmentsé, 5 avenue Lionel Terray, 69330 MEYZIEU
<b>MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES</b>	Présentation théorique et mise en situation (scénarios pédagogiques). Ordinateur, rétroprojecteur, livret pédagogique, fiches annexes, matériel et produits d'entretien
<b>DOCUMENTS REMIS</b>	Attestation de formation



# VOTRE PROGRAMME

## HYGIÈNE ET SALUBRITÉ

### JOUR 1 - 7 HEURES

**Unité 1 :** Rappel des réglementations relatives au au maquillage permanent et au perçage et des normes concernant les pigments et les bijoux de perçage.

**Unité 2 :** Généralités d'anatomie et de physiologie de la peau notamment la cicatrisation.

**Unité 3 :** Règles d'hygiène en lien avec le contenu de l'arrêté prévu par l'article R.1311-4 du code de la santé publique.

- Précautions standards et universelles en hygiène (les flores microbiennes cutanéomuqueuses).
- Préparer la zone à tatouer ou à percer.
- Antiseptiques et désinfectants.
- Spectres d'action et modalité d'utilisation.
- Pourquoi désinfecter ? Comment ?
- Avec quel matériel ?
- Nettoyage des locaux et du poste de travail

**Unité 4 :** Généralités sur les risques allergiques et infectieux, notamment :

- Agent infectieux notamment responsables des complications infectieuses liées aux actes d'effraction cutanée et de perçage.
- Mécanismes de l'infection, facteurs de risque.
- Mode de transmission.
- Précautions et contre-indications liées à la réalisation de l'acte.
- Risques allergiques.

### JOUR 2 - 7 HEURES

**Unité 5 :** Stérilisation et désinfection du matériel réutilisable thermosensible.

- Stérilisation du matériel y compris le conditionnement et la maintenance des dispositifs médicaux utilisés.
- Traçabilité des procédures et des dispositifs.

**Unité 6 :** Règles de protection du travailleur et notamment les accidents transmission sanguine et les obligations et recommandations vaccinales.

**Unité 7 :** Gestion des éliminations des déchets.

### JOUR 3 - 7 HEURES

**Unité 8 :** Connaître les différents espaces de travail (nettoyage et désinfection).

**Unité 9 :** Savoir mettre en œuvre les procédures d'asepsies pour un geste d'effraction cutanée et de perçage.

- Connaître la procédure d'hygiène des mains.
- Savoir utiliser des gants notamment stériles.
- Savoir préparer le poste de travail.
- Savoir préparer le matériel, notamment stérile et l'organiser.
- Savoir préparer et utiliser un champ stérile.
- Savoir réaliser les procédures de stérilisation, y compris les contrôles de stérilisation.

- QUESTIONS / REPONSES

Validation de la formation : examen théorique et pratique.